

Objet et missions du GEIQ

- Le GEIQ est un groupement d'employeurs dont la mission centrale est l'organisation de parcours d'insertion et de qualification au profit de personnes éloignées du marché du travail.
- Le GEIQ est créé, piloté et géré par les employeurs qui le composent
- Le GEIQ met en oeuvre prioritairement pour ses parcours des contrats en alternance et des contrats d'insertion auxquels il a accès.
- Essentielle dans un GEIQ, la démarche d'alternance mise en oeuvre lie fortement les apprentissages théoriques aux situations de travail concrètes. Ce processus repose en particulier sur l'existence d'un double tutorat professionnel dans l'entreprise et le GEIQ, et d'un accompagnement social et professionnel du salarié par le groupement.

Le groupement se compose des membres employeurs adhérents. Seules peuvent adhérer au groupement les entreprises qui :

- Relèvent du(des) secteurs d'activités suivant(s) : Petite Enfance, Animation
- Interviennent dans la Région Hauts de France
- Sont rattachés à la convention collective nationale ALISFA : convention collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familiale

Actions principales dans le domaine de la petite enfance et de l'animation

Recrutement de publics prioritaires

Ingénierie de formation : montage de parcours de formation en alternance adaptés aux besoins des entreprises adhérentes au Geiq

Accompagnement socio-professionnel des publics prioritaires afin de sécuriser les parcours et la montée en compétences.

Avantages du Geiq pour les entreprises :

- Une analyse des besoins de l'entreprise : **le Geiq** a la responsabilité de recruter des candidats en adéquation avec les besoins de l'entreprise.
- Une sélection des publics : l'équipe permanente du **Geiq** assure le recrutement des publics qui ne se présentent que très rarement directement auprès des entreprises.
- Tester les candidats sans endosser seul le risque employeur : **le Geiq** est l'employeur du salarié mis à disposition. De ce fait, en cas de conflit, c'est **le Geiq** qui est responsable
- Un parcours de formation adapté : **le Geiq** est à même de négocier avec les organismes de formation un aménagement du calendrier ou du contenu de la formation, afin de répondre au plus juste aux besoins de ses adhérents.
- Un parcours en alternance maîtrisé : le rôle du **Geiq** est d'assurer un lien entre le salarié, le formateur et le tuteur en entreprise
- La gestion des tâches administratives : **le Geiq** prend totalement en charge l'ensemble des tâches administratives afférentes au salarié (mises à disposition : paie, gestion des absences...).